Envoyé en préfecture le 14/04/2026
Reçu en préfecture le 14/04/2026
Publié le
ID : 022-212202832-20260409-06_04_2026-DE

SEANCE DU 09 Avril 2026

Le neuf avril deux mille vingt-six, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni sous la présidence de Monsieur Olivier GUERVILLY à la Mairie de Saint-Clet.

Date de la convocation :	Le 03 avril 2026	
Présents :	Olivier GUERVILLY	Alexandre LE DANTEC
	Odile HERVE	Sophie MENGUY
	Gilles LE CALVEZ	Eric MORDELET (18h45)
	Ghislaine COTREL	Hélène CORBEL
	Arnaud LE BRAS	René QUEMENEUR
	Laure ROPERS	Raphaël LOUBATON
	Romain LE CABEC	Sylvie LE NORMAND
		Myriam BIDAULT
Absents excusés :		
Absents :		
Pouvoirs :		
Quorum :	Atteint	
Secrétaire de séance :	Laure ROPERS	

N° 06.04.2026 : COMPTE ADMINISTRATIF 2025 – Commune 530-

Monsieur le Maire quitte la séance et confie la présidence et le soin de présenter le compte administratif 2025 à Madame Odile HERVE

Le compte administratif 2025 s'établit comme suit et est en tout point conforme au compte de gestion tenu par le comptable public :

	DEPENSES	RECETTES
Fonctionnement	597 380.50 €	717 117.32 €
	Excédent :	**119 736.82 €**
Investissement	286 238.18 €	263 941.75 €
	Déficit :	**22 296.43 €**
Restes à réaliser	114 077.61 €	15 000 €

Après en avoir délibéré, à la majorité absolue des suffrages exprimés, le Conseil Municipal,

- approuve le compte administratif de 2025.

Pour extrait conforme au registre

Le Maire,
Olivier GUERVILLY

Le Secrétaire de séance,
Laure ROPERS